Interclub Golf Seniors Maine Perche
Convention 2025

Objet

La convention a pour objet la définition du règlement des rencontres , son organisation, son calendrier et ses tarifs.

1 – Règlement

Clubs participants

- Golf de Bellême,
- Golf de Le Mans 24 heures,
- Golf du Perche,
- Golf de Sargé

Chaque golf organise une compétition sur son parcours selon la formule **Stableford.**

Golfeurs Participants

- Etre membre de l'Association Sportive d'un des Golfs participant sans condition d'index.
- Etre titulaire de la licence FFG
- Etre à jour en matière médicale (certificat médical ou questionnaire santé enregistré)
- Avoir 50 ans au moins au cours l'année 2025

Séries

- Messieurs 1ere série (Index 0 à 18.9) Départ tees jaunes
- Messieurs 2ème série (Index 19 à 24.9) Départ tees jaunes ou bleus
- Messieurs 3ème série (Index 25 à 54) Départ tees jaunes ou bleus
- Dames 1ère série (Index 0 à 18.9) Départ Tees rouges
- Dames 2ème série (Index 26 à 54) Départ Tees rouges

2 – Championnat Individuel

Classement individuel par rencontre

A l'issue de chaque rencontre des classements individuels par série sont établis en Stableford Brut et en Stableford net.

A noter que, pour tout participant ayant un index supérieur à 36, le ***score net*** *est* ***calculé sur la base de l'index 36****.*

Remise des prix individuels

- 1er « brut » Dame
- 1er et 2ème « brut » Messieurs en 1e série
- Net Dame et Messieurs
  - Si moins de 5 participants : 1 récompensé(é)
  - Entre 5 et 9 inclus : 2 récompensé(e)s
  - Entre 10 et 14 : 3 récompensé(e)s
  - A partir de 15 : 4 récompensé(e)s

Tirage au sort

A l'issue de chaque rencontre, il est procédé à un tirage au sort

- Nb Tirage au sort = (Nb de participants x 30%) - Nb de récompensés
  Il n'y a pas de cumul des récompenses.

Classement individuel final

Un classement général individuel « Dames » et un classement général individuel « Messieurs » par série seront établis, en brut comme en net, par l'addition des points des 3 meilleurs scores réalisés.

Les personnes qui changent de série grâce à leurs excellentes performances conservent les points acquis lors des précédentes compétitions.

Trois participations sont nécessaires pour figurer au classement final.

En cas d'égalité c'est la joueuse ou le joueur avec l'index le plus bas qui est récompensé

Remise des prix classement général individuel

- 1er « brut » Dame
- 1er et 2ème « brut » Messieurs en 1e série
- Net Dame et Messieurs (sur la moyenne de participants)
  - Si moins de 5 participants : 1 récompensé(é)
  - Entre 5 et 9 inclus : 2 récompensé(e)s
  - Entre 10 et 14 : 3 récompensé(e)s
  - A partir de 15 : 4 récompensé(e)s

3 – Challenge par équipe 2025

Calcul des points

Chaque rencontre permet d'établir un classement par Club avec le cumul du meilleur score «brut» et des 7 meilleurs scores « net » de chaque équipe.

Attribution des points à l'issue de chaque rencontre

- 5 points à l'équipe classée 1ère
- 3 points à l'équipe classée 2ème
- 2 points à l'équipe classée 3ème
- 1 point à l'équipe classée 4ème

En cas d'égalité de points, lors du cumul des scores, les golfs se partagent les points attribués aux places obtenues.

Attribution du Challenge

- Le challenge est attibué au club ayant obtenu le plus de point à l'issue des 4 rencontres

  En cas d'égalité de points, le Goal-average des scores cumulés départage les éventuels ex-aequo.

4 – Calendrier

- Mardi 1er avril 2025 : Golf de Le Mans-24 heures
- Jeudi 5 juin 2025 : Golf de Sargé
- Jeudi 12 juin 2025 : Golf du Perche
- Mardi 9 septembre 2025 : Golf de Bellême

5 – Organisation

Chaque Golf est responsable de l'organisation de la rencontre qui se déroule sur son terrain et de la remise des prix.

Préalablement, il adresse une invitation en précisant les horaires et tarifs des repas.

Deux jours avant la rencontre, il communique les horaires des départs.

Chaque Golf invité adresse la liste de ses joueurs selon la demande du Club organisateur ainsi qu'à Bruno Laurent pour la gestion du Championnat par Club.

Les joueurs de chaque club inscrits au-delà de la 30ème place sont mis en liste d'attente afin de respecter un nombre maximum de 120 joueurs pour ces compétitions.

A la fin de chaque rencontre, les responsables publient les résultats sur le site de la FFG et les envoient à Bruno Laurent en « pdf » .

Les droits de jeux, **5 euros par joueur**, financent la dotation de chaque rencontre.

6 – Tarifs des Green Fees

- Golf de Le Mans-24 heures 37 €
- Golf du Perche 36 €
- Golf de Sargé 36 €
- Golf de Bellême 36 €

7 - Utilisation des voiturettes

Les voiturettes sont autorisées et sont réservées en priorité :

- 1 aux personnes détenteurs de certificat médical permanent
- 2 aux personnes détenteurs de certificat médical occasionnel.
- 3 aux personnes de plus de 80 ans sans certificat (si elles demandent) ……si celles ci sont disponibles.